

2013

Lancement de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêts dans les Alpes-Maritimes



Vendredi 12 juillet 2013, à 10 heures,
Grand Pré à Levens

Contact Presse :

- SDIS 06 :

Laurence CALATAYUD – 04.93.22.76.25 - 06.16.91.03.42

laurence.calatayud@sdis06.fr

- Conseil général :

Julie MOZIYAN – 04.97.18.62.07. – 06.45.92.77.51.

jmoziyan@cg06.fr

- Préfecture :

Ingrid ONZON-KEM – 04.93.72.2240. – 06.66.73.43.58.

ingrid.onzon-kem@alpes-maritimes.gouv.fr

« Les chiffres clefs de la campagne 2013 »

SITUATION AU DEBUT DE L'ETE

Un hiver et un printemps particulièrement pluvieux ont permis de disposer de réserves hydriques supérieures aux années précédentes. Seuls 9 incendies couvrant une superficie totale de 11,81 hectares ont été à déplorer.

Cette humidité a généré une forte pousse des végétaux qui pourrait s'avérer dangereuse si un épisode venteux prolongé venait à se déclarer.

Comme les années précédentes et afin de veiller dans les Alpes-Maritimes à la couverture forestière de 236 000 hectares, les moyens de prévention et de lutte contre les feux de forêts seront articulés autour du SDIS 06 et de Force 06.

Les moyens nationaux aériens seront appelés en renfort pour toute opération nécessitant leur intervention.

DISPOSITIF DE LA MOBILISATION PREVENTIVE

- **FORCE 06**

Le dispositif du réseau forestier de surveillance de l'alerte (RFSA) compte pour cette saison estivale :

- 1 PC « Central vert » (Force 06)
- 9 vigies principales activées du 1^{er} juillet au 30 septembre 2013
- 18 patrouilles armées (3 ONFET 15 Force 06)
- 8 porteurs 10000 litres accessibles aux HBE (FORCE 06) et 9 autres camions citernes (dont un de 28 000 litres)
- 45 engins de génie civil et une vingtaine de véhicules de patrouilles
- **190 forestiers sapeurs mobilisés sur le terrain, avec un effectif quotidien de 46 à 99 agents**

En cas de risque accru, le dispositif peut être renforcé :

- 12 vigies (3 vigies secondaires en plus)
- 23 patrouilles armées (5 patrouilles en plus) complétées par 5 groupes de défense périurbaine

Dossier de Presse
Lancement de la campagne 2013 de prévention et de lutte contre les feux de forêts
dans les Alpes-Maritimes
le 12 juillet 2013, à 10 heures, Grand Pré à Levens

- **SDIS 06**

- Nombre de patrouilles de surveillance terrestre : 18 à 24 en fonction des risques
- Nombre de groupes d'intervention feux de forêts : de 7 à 25 en fonction des risques



- Nombre de groupes de défense périurbaine : jusqu'à 5
- Nombre de sapeurs-pompiers mobilisés en fonction des risques : de 151 en risque faible à 625 en risque exceptionnel



- Matériels roulants de la mobilisation préventive : de 37 à 135 véhicules



- Moyens aériens départementaux : 3 hélicoptères bombardiers d'eau pour 75 jours (1 Ecureuil B3 ; 2 Bell 212 HP)



Coût de la campagne feux de forêts en 2012 : 2 591 631 € dont :

- **813 363 € moyens terrestres**
-
- **1 778 268 € moyens aériens**

LA MOBILISATION DU SDIS PENDANT LA SAISON ESTIVALE

- Effectifs sapeurs-pompiers de garde dans les 75 CIS du département :
 - Le jour : 405
 - La nuit : 288

- Effectifs journaliers sapeurs-pompiers nageurs-sauveteurs pour la surveillance des baignades : 104 (37 postes de secours sur 7 communes)

- Effectifs sapeurs-pompiers pour la mobilisation préventive contre les feux de forêts : de 151 à 625

Mobilisation globale

Pendant la saison estivale 2013 se sont entre 660 et 1134 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires qui sont mobilisables chaque jour en raison du niveau de risques.



UNE COLLABORATION ELARGIE ETAT -DEPARTEMENT

La doctrine opérationnelle définie dans l'Ordre Général d'Opérations (OGO) reste d'actualité :
« l'attaque rapide et massive de tout feu naissant par l'action combinée de moyens terrestres et aériens est la priorité absolue ».

Pour parvenir à ce résultat, il faut souligner la coopération extrêmement étroite qui a été établie entre tous les services publics concernés, intégrés au Réseau Forestier de Surveillance et d'Alerte géré placé sous l'autorité du Préfet en liaison avec le SDIS :

- Direction départementale des territoires et de la mer,
- Office national des forêts,
- les services de Police et de Gendarmerie,
- la Sécurité civile et ses équipages,
- Météo France,
- les Comités communaux de feux de forêts,
- Conseil général FORCE 06,
- le SDIS 06.

Concrètement pendant la campagne, différents moyens seront activés préventivement afin de prévenir ou de limiter le développement de l'incendie des espaces naturels.

LES SURFACES BRULES DEPUIS 35 ANS

Ces 35 dernières années, les feux de forêts ont toujours concerné des surfaces significatives, avec deux extrêmes, en 1986 (plus grande surface brûlée) et 2010 (plus faible) :

- 1978 : 4197 hectares
- 1979 : 4319 hectares
- 1985 : 4489 hectares
- **1986 : 11415 hectares**
- 2003 : 2893 hectares (dont Lucéram 2087 ha et Cagnes-sur-Mer 234 ha)
- 2004 : 240 hectares
- 2005 : 337 hectares
- 2006 : 159 hectares
- 2007 : 767 hectares (dont Mandelieu)
- 2008 : 300 hectares
- 2009 : 120 hectares
- **2010 : 59 hectares**
- 2011 : 311 hectares
- **2012 : 251 hectares**

« Les moyens départementaux aériens du SDIS 06 »

Pour la saison estivale 2013, le SDIS 06 dispose de 3 hélicoptères bombardiers d'eau (écureuil B3 ; 2 Bell 212 HP) loués par le SDIS 06, le financement étant assuré par le Conseil général des Alpes-Maritimes.

- **Hélicoptère lourd BELL 212 :**



Biturbine d'une puissance maximale au décollage de 1800 chevaux, d'un poids à vide avec équipement de bombardement d'eau de 3170 kg, cet appareil vole à une vitesse de croisière de 186 km/h.

Il mesure 17,43 m hors tout, avec un rotor de 14,64 m de diamètre. Il intervient en priorité pour tout feu naissant et permet l'approche du sinistre dans des configurations topographiques

difficiles.

L'appareil peut emporter 6 sapeurs-pompiers, permet la descente en rappel par hélécordage de personnels spécialisés.

Dans sa version de largage, il emporte une charge de 1400 litres environ, largable en une ou deux soutes.

Le temps de remplissage de son réservoir ventral, en vol stationnaire, est de 1 minute et 10 secondes.



- **Hélicoptère polyvalent Ecureuil B3:**



Monoturbine d'une puissance maximale au décollage de 900 chevaux, d'un poids à vide avec équipement de bombardement d'eau de 1350 kg, cet appareil vole à une vitesse de croisière de 230 km/h.

Il mesure 12,94 m hors tout, avec un rotor de 10,69 m de diamètre

L'appareil peut emporter 5 sapeurs-pompiers. Il permet lorsqu'il est dépourvu de son kit de largage d'effectuer de nombreuses missions parallèles : transport de charge d'eau et de matériel par élingue à crochet électrique, bombardement d'eau sur sinistre et remplissage de citernes au moyen d'un seau de largage, reconnaissance et évaluation.



Dans sa version de largage, il emporte une charge de 1000 litres environ, largable en une seule soute. Le temps de remplissage de son réservoir ventral en vol stationnaire est de 45s.

En complément de ce dispositif aérien, viennent les deux camions d'avitaillement qui peuvent ravitailler nos appareils sur la zone d'intervention.

Le département des Alpes-Maritimes est le seul en France à disposer de ce type de véhicule, qui a été sollicité lors des inondations du VAR en 2010.



« Les moyens nationaux aériens au profit du SDIS 06 »

Les moyens nationaux aériens peuvent à tout moment et selon l'importance du sinistre, renforcer le dispositif mis en place, afin de lutter contre les feux de forêts.

Cette année, 2 avions Air Tractor seront ajoutés à titre expérimental à la flotte aérienne nationale.

Pour toute intervention dans les Alpes-Maritimes, ces moyens sont stationnés à la base aérienne de la sécurité civile de Marignane.

- **Canadair CL 415 :**



Avion amphibie dont la capacité d'emport est en moyenne de 5 800 litres. Il vole à une vitesse maximale de 377 km/h.

Il est utilisé en priorité pour l'attaque directe des feux de forêts, mais peut aussi intervenir dans le cadre du guet aérien.

Sa rapidité de rotation après écopage sur le plan d'eau le plus proche du lieu du sinistre reste un atout indéniable.



- **Tracker :**



Le tracker dispose d'une capacité d'emport moyenne de 3 300 litres d'eau (ou de retardant). Il vole à une vitesse de croisière de 300 km/h.

Il est utilisé en priorité pour effectuer des missions de surveillance et de première intervention, dites missions de guet aérien. Comme le Canadair, il est basé à Marignane afin de couvrir l'attaque rapide de feux naissants dans les Alpes-Maritimes.

A l'inverse du Canadair, le Tracker effectue son plein au sol. Le SDIS 06 dispose ainsi d'un Pélicandrome situé à l'aéroport de Cannes Mandelieu qui permet au Tracker d'effectuer le remplissage de ses soutes d'eau ou de retardant.

Ce pélicandrome est armé par des sapeurs-pompiers du SDIS 06.



- **Dash 8 :**



Avion de ligne à l'origine, ce bi turbo propulseur canadien a été transformé en avion bombardier d'eau.

Il est utilisé dans la lutte contre les feux de forêts afin de contenir les limites latérales d'un feu en mettant en place des barrières de retardant.

Sa capacité d'emport (eau ou retardant) est de 10 tonnes. Sa vitesse maximale est de 532 km/h.

En 2010, il est intervenu sur les feux de forêts en Russie, en Israël et à la Réunion.

Le Service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes

Les chiffres clés (au 1^{er} janvier 2013)

1 – LE BUDGET

- Budget primitif 2013 159,70 M€
- BP de fonctionnement 2013 142,40 M€
 - dont frais de personnel 107,85 M€ (soit 75,85 % du budget de fonctionnement)
 - dont formation 1,78 M€
- BP d'investissement 2013 17,30 M€
 - dont politique bâtiminaire 7,72 M€
 - dont véhicules 3,22 M€

Le coût annuel du SDIS par habitant est de 118 € dans les Alpes-maritimes, contre 86 € dans les autres SDIS de 1^{ère} catégorie et 80 € en moyenne nationale

2 – EVOLUTION DU VOLUME BUDGETAIRE

- Budget global 2001 (exécuté) 86,21 M€
- Budget primitif 2013 (voté) 159,70 M€

Progression : 85,25 %

3 – EVOLUTION DE LA PARTICIPATION DU CONSEIL GENERAL

- Année 2001 27.515.000 M€
- Année 2013 (prévue) 74.530.000 M€

Soit une progression de 170,90 %

La participation du Conseil général représente en 2013, 55,15 % du financement des Collectivités territoriales.

4 – LES MOYENS OPERATIONNELS BATIMENTAIRES

75 casernes abritent les personnels d'intervention et les véhicules de secours.

Le plan prévisionnel de rénovation et de construction des casernements, lancé en 2007 et en voie d'achèvement est de 55,31 M€.

A son terme, près de 80 % des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires travailleront dans des équipements neufs ou entièrement rénovés.

La surface du parc immobilier affectée à l'opérationnel était de 84.000 m² en 2000. Elle est aujourd'hui de 100.000 m², soit une progression de 19 %.

5 – LES MOYENS OPERATIONNELS MOTORISES

Le parc automobile comprend 1224 véhicules dont 307 poids lourds et 29 vecteurs nautiques.

Le corps départemental dispose notamment d'un parc de :

- 17 fourgons pompe-tonne (FPT)
- 25 fourgons pompe-tonne léger (FPTL)
- 16 fourgons pompe-tonne léger hors route (FPTL HR)
- 185 camions citernes feux de forêts (CCF) dont :
 - 40 CCFL (léger),
 - 129 CCFM (moyen),
 - 16 CCFS (super).
- 149 véhicules de secours à victime (VSAV)
- 22 véhicules de secours routiers (VSR)
- 16 échelles aériennes
- 15 camions citerne grande capacité (CCGC)

Le nombre « d'équivalents habitants » défendu par un VSAV est de 6 742 dans le 06, contre 12 775 dans les SDIS de 1^{ère} catégorie et 10 225 en moyenne nationale.

Chaque camion citerne feu (CCF) du 06 défend 12 km², contre 22 km² pour les SDIS de 1^{ère} catégorie et 36 km² en moyenne nationale.

6 – LES PERSONNELS

Au 1^{er} janvier 2013 :

- SPP : 1312
- SPV : 2831
- PATS : 474
- Service Civique : 7

Pour 100 000 habitants, les moyens humains du SDIS sont de 327 SPP, contre 320 pour les autres SDIS de 1^{ère} catégorie et 396 pour l'ensemble des SDIS.

7 – LA SOLLICITATION OPERATIONNELLE

- Année 2000 : 88.435 interventions
- Année 2012 : 114.340 interventions

Soit une augmentation de la pression opérationnelle de : 29,26 %.

**En 2012, le SDIS 06 a réalisé 314 interventions par jour
(soit une intervention toutes les 5 minutes)**

En 2011, sur les derniers chiffres communiqués par la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, le SDIS 06 a réalisé 314 interventions par jour (soit une intervention toutes les 5 minutes) contre une moyenne de 232 pour les SDIS de 1^{ère} catégorie et de 114 pour tous les SDIS confondus (derniers chiffres comparatifs connus).